

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 modifiée

FDS n° : S-9504

**Solid Ink - Noir, Cyan, Magenta,
Jaune**

Date d'émission 2005-07-11

Date de révision 2018-06-06

Version 2

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur du produit

Nom du produit Solid Ink pour Phaser 8500, Phaser 8550, Phaser 8560, Phaser 8560MFP
Référence 108R00668, 108R00669, 108R00670, 108R00671, 108R00672, 108R00687, 108R00688,
108R00689, 108R00690, 108R00706, 108R00707, 108R00708, 108R00709, 108R00723,
108R00724, 108R00725, 108R00726, 108R00727, 108R00764, 108R00765, 108R00766,
108R00767, 108R00768, 108R00898, 108R00899, 108R00900, 108R00901, 108R00902,
108R00903, 108R00904, 108R00905, 108R00906, 108R00907

Couleur Noir, Cyan, Magenta, Jaune

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Impression

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Xerox AG
Sägereistrasse 23
CH-8152 Glattbrugg
Switzerland

Pour plus d'informations, contacter

Personne à contacter Christoph Schwiezer
Téléphone 043 / 305 12 12
Télécopie 043 / 305 15 51
Adresse e-mail ehs-europe@xerox.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

O.R.F.I.L.A. (Centre Antipoisons) : Tél: 01 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) n o 1272/2008

2.2 Éléments d'étiquetage

Aucun(e)

2.3 Autres dangers

Pas PBT selon REACH annexe XIII

FDS n° : S-9504

Solid Ink - Noir, Cyan, Magenta, Jaune

Date d'émission 2005-07-11

Date de révision 2018-06-06

Version 2

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Cette formulation représente les couleurs multiples et la liste des composants comprend plusieurs pigments/colorants. La formulation actuelle pour chaque couleur sera différente que dans le pigment/colorant utilisé.

Nom chimique	% en poids	Numéro CAS	No.-CE	Classification (Règ. 1272/2008)	Mentions de danger	Numéro d'enregistrement REACH
Polyéthylène	40-60	9002-88-4	Répertorié	--	--	--
Résine	5-20	Propriétaire	--	--	--	01-2119380021-54-0000
Colorant bleu	0-10	Propriétaire	--	--	--	01-2119381509-29-0000
Colorant rouge	0-10	Propriétaire	--	--	--	01-2119855241-44-0000
Colorant jaune	0-10	Propriétaire	--	--	--	--
Teinture noire	0-10	Propriétaire	--	--	--	--

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

Remarque

Composants marqués comme "non répertorié" sont exempts d'enregistrement.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	EN CAS DE TROUBLES GRAVES OU PERSISTANTS, APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE.
Contact oculaire	Voie d'exposition peu probable, Laver abondamment à l'eau
Contact avec la peau	Laver à l'eau chaude et au savon
Inhalation	Voie d'exposition peu probable
Ingestion	Voie d'exposition peu probable

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Toxicité aiguë	
Yeux	Devrait pas être un irritant
Peau	Devrait pas être un irritant
Inhalation	Voie d'exposition peu probable
Ingestion	Voie d'exposition peu probable
Effets chroniques	
Toxicité chronique	Aucun effet connu dans les conditions normales d'utilisation
Symptômes principaux	Aucun effet connu dans les conditions normales d'utilisation

4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin	Traiter les symptômes
-------------------------	-----------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Poudre sèche, Dioxyde de carbone (CO₂), Halons

FDS n° : S-9504

Solid Ink - Noir, Cyan, Magenta, Jaune

Date d'émission 2005-07-11

Date de révision 2018-06-06

Version 2

Moyens d'extinction appropriés Aucune information disponible

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible, la substance ne brûle pas elle-même mais peut se décomposer à la chaleur et dégager des émanations corrosives et/ou toxiques

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

Autres informations

Point d'éclair > 221 °C / > 429 °F

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune mesure requise

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Sans objet
Méthodes de nettoyage	Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

6.4 Référence à d'autres sections

Voir la section 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques
Voir Section 13 pour plus d'informations

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer, Équipement de protection individuel, voir section 8

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans des récipients correctement étiquetés, Conserver à température ambiante

7.3 Utilisations finales particulières

Impression

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

FDS n° : S-9504

Solid Ink - Noir, Cyan, Magenta, Jaune

Date d'émission 2005-07-11

Date de révision 2018-06-06

Version 2

Limites d'exposition Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition au poste de travail

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Aucun équipement de protection spécifique exigé
Protection des mains Gants de protection
Protection respiratoire Aucun équipement de protection spécifique exigé

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect État physique pH	Cireux Solide Sans objet	Odeur Couleur	Faible Noir Cyan Magenta Jaune
Point d'éclair	> 221 °C	/	> 429 °F
Point/intervalle d'ébullition	Sans objet		
Point de ramollissement	Sans objet		
Taux d'évaporation	Sans objet		
Limites d'inflammation dans l'air	Sans objet		
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible		
Pression de vapeur	Sans objet		
Densité de vapeur	Sans objet		
Densité	~ 1 @ 25 °C		
Hydrosolubilité	Insoluble		
Coefficient de partage	Sans objet		
Température d'auto-inflammabilité	Sans objet		
Température de décomposition	Indéterminé(e)(s)		
Viscosité	Sans objet		
Propriétés comburantes	Sans objet		

9.2 Autres informations

Aucun(e)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

FDS n° : S-9504

Solid Ink - Noir, Cyan, Magenta, Jaune

Date d'émission 2005-07-11

Date de révision 2018-06-06

Version 2

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation
Polymérisation dangereuse	Aucune polymérisation dangereuse ne se produit

10.4 Conditions à éviter

températures supérieures à 200 °C

10.5 Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e)

10.6 Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

L'information sur la toxicité ci-dessous est pour les produits encre solide et est basé sur des études menées sur chaque ingrédient propriétaire individuel de Xerox. Compositions pourcentage de chaque ingrédient dans les produits d'encre ont été considérées dans l'évaluation finale.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Informations sur le produit

Irritation	.
DL50 par voie orale	Devrait pas être un irritant
DL50, voie cutanée	Pas de données disponibles au niveau du produit
	Pas de données disponibles au niveau du produit

Toxicité chronique

Informations sur le produit

Cancérogénicité	Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain
------------------------	--

Autres effets toxiques

Informations sur le produit

Sensibilisation	Devrait pas être un sensitizer
Effets mutagènes	Devrait pas être un mutagène
Effets sur certains organes cibles	Aucune information disponible

Autres effets néfastes	Aucun(e) connu(e)
Danger par aspiration	Sans objet

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

FDS n° : S-9504

**Solid Ink - Noir, Cyan, Magenta,
Jaune**

Date d'émission 2005-07-11

Date de révision 2018-06-06

Version 2

Selon les données disponibles, le mélange / préparation n'est pas nocif à la vie aquatique

12.2 Persistance et dégradabilité

N'est pas facilement biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable

12.4 Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas PBT selon REACH annexe XIII

12.6 Autres effets néfastes

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Méthode d'élimination des déchets Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

Code de déchets du CED 08 03 13

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**14.1 UN/ID No**

Non réglementé

14.2 Nom d'expédition

Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non classé

14.4 Groupe d'emballage

Sans objet

14.5 Dangers pour l'environnement

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

FDS n° : S-9504

Solid Ink - Noir, Cyan, Magenta, Jaune

Date d'émission 2005-07-11

Date de révision 2018-06-06

Version 2

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

14.7 Transport en vrac conformément à la convention MARPOL 73/8 et au Recueil IBC

Sans objet

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) n° 1272/2008

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon le règlement (CE) n° 1907/2006 n'est requise

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission	2005-07-11
Date de révision	2018-06-06
Remarque sur la révision	Mise à jour du format

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1272/2008 modifiée.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.